

ENJEU 2

DES FONDATIONS ET DES PARCOURS POUR APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

Le terme *fondations* réunit sous une même appellation un large registre de connaissances, de compétences et d'attitudes. Les fondations rendent la personne apte à apprendre tout au long de sa vie et à bénéficier d'une plus grande liberté et d'une plus grande autonomie dans ses choix personnels, professionnels et autres.

Outre ces fondations, le système scolaire doit offrir des parcours variés, flexibles et fluides qui répondent tant aux besoins des filles que des garçons, des jeunes que des adultes, et ce, en formation générale et professionnelle. Il doit aussi permettre d'accueillir et de soutenir autant les personnes en continuité de formation que celles qui ont des trajectoires de formation atypiques ou non conventionnelles.

ORIENTATION 2.1

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE DÈS LA PETITE ENFANCE ET TOUT AU LONG DE LA VIE

La littératie et la numératie sont les assises de toutes les trajectoires éducatives. Elles vont au-delà de la lecture, de l'écriture et du calcul. Elles englobent aussi la capacité d'utiliser l'information et d'accéder aux connaissances qui se présentent dans divers supports matériels ou numériques. Elles permettent de prendre des décisions éclairées dans une variété de contextes.

Le développement du langage et l'éveil à la lecture, à l'écriture et à la mathématique doivent commencer tôt chez les jeunes enfants, principalement par le jeu. Ce sont des préalables essentiels à une transition réussie vers l'école et les futurs apprentissages scolaires. Un déficit cumulé de ces compétences nuira aux apprentissages de la personne et l'empêchera de reconnaître et de développer son plein potentiel.

Chez les adultes, l'analphabétisme ou le fait d'avoir de faibles compétences en littératie et en numératie est un problème qui se répercute non seulement sur le présent et sur l'avenir de la personne, mais aussi sur le développement et la réussite scolaire de ses propres enfants. Le faible niveau de scolarité des parents, particulièrement celui de la mère, peut rendre plus difficiles l'engagement parental et le soutien à l'enfant et augmenter les risques d'abandon scolaire chez les élèves. À l'opposé, un parent qui possède de bonnes compétences en littératie et en numératie est mieux outillé pour accompagner son enfant dans son développement et son parcours scolaire.

Rejoindre et maintenir certains adultes éloignés du parcours scolaire dans une démarche d'apprentissage en milieu formel ou communautaire et les aider avec des outils adéquats à préciser leurs besoins et à définir un projet de formation est inhérent au concept d'apprentissage tout au long de la vie. L'acquisition de compétences adéquates en littératie et en numératie est un objectif qui doit être réaffirmé tout au long du parcours éducatif chez les enfants, les jeunes et les adultes, à la formation professionnelle comme à la formation générale.

« PRÉPARER POUR L'ÉCOLE C'EST BIEN,
MAIS PRÉPARER POUR LA VIE, C'EST MIEUX. »

Membre du personnel scolaire, consultation régionale, Saguenay–Lac-Saint-Jean,
le 7 novembre 2016

ORIENTATION 2.2

MIEUX INTÉGRER LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE ET LES POSSIBILITÉS DU NUMÉRIQUE

Les compétences du 21^e siècle

La notion de compétence évolue au rythme des différentes mutations que traversent les sociétés modernes. Pour l'école du 21^e siècle, l'éventail des compétences menant à la réussite éducative comprend de multiples dimensions qui permettront aux élèves de devenir des citoyennes et des citoyens compétents, créatifs, responsables et pleinement engagés dans leur vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale.

En plus des compétences propres à une discipline, l'élève est amené à développer des compétences transversales, comme la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication, la collaboration, l'esprit d'entreprise, l'habileté à exploiter le potentiel des technologies, la créativité et l'innovation. Le contact avec les arts et la culture contribue à renforcer le développement de ces compétences. Les compétences du 21^e siècle comprennent aussi d'autres dimensions de la réussite éducative, comme l'autonomie et la gestion personnelle, la responsabilité sociale ainsi que la sensibilisation culturelle, mondiale et environnementale. Prises globalement, les compétences du 21^e siècle favorisent une plus grande ouverture sur le monde et une plus large prise de conscience de sa diversité et de sa richesse. Elles peuvent susciter chez l'élève un sens accru de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Il existe, au sein d'importants organismes internationaux comme l'OCDE, l'UNESCO et l'Union européenne, un consensus sur l'importance d'enseigner ces compétences dans les écoles du 21^e siècle. La nécessité de développer ces compétences a aussi été largement évoquée lors des consultations publiques sur la réussite éducative, tant par la population en général que les milieux éducatifs, et même par les milieux de la recherche, du travail et des affaires.

Les compétences du 21^e siècle présentent plusieurs similitudes avec les compétences transversales définies dans le Programme de formation de l'école québécoise de même qu'avec le curriculum de la formation générale des adultes et les compétences à acquérir tout au long du cheminement en formation professionnelle. Cependant, dans un contexte où le monde qui nous entoure est en constante mutation, il nous faut aujourd'hui les réexaminer et envisager les meilleures façons de les intégrer dans les régimes pédagogiques, les grilles-matières et les programmes. Ces compétences touchent l'ensemble des jeunes et des adultes, à tout moment de leur vie.



« LA SOCIÉTÉ
ÉVOLUE AVEC LES
TECHNOLOGIES.
POURQUOI PAS
L'ÉCOLE? »

Élève, consultation régionale,
Abitibi-Témiscamingue,
le 25 octobre 2016

Les possibilités du numérique

Le numérique est le moteur de multiples transformations sociales, économiques et culturelles. Il modifie les formes et les contenus des connaissances ainsi que les façons d'y accéder et de les produire. Sa présence dans toutes les sphères de l'activité humaine fait en sorte que la capacité d'une personne à l'utiliser de façon autonome et créative est devenue une compétence indispensable, qu'elle aura à maintenir et à rehausser tout au long de sa vie.

Le développement des compétences numériques, chez les jeunes comme chez les adultes, leur donnera une plus grande autonomie dans leurs apprentissages. Il contribuera à l'atteinte de leur plein potentiel, au bien-vivre en société et à leurs réussites sur le marché du travail. La maîtrise du numérique est aussi un important facteur d'équité pour les enfants ou les élèves issus de milieux défavorisés et de l'immigration.

Le numérique est déjà à l'œuvre dans la transformation de l'école; il reste à poursuivre son déploiement de façon équitable et à mieux exploiter son potentiel pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage. Il donne accès à des outils qui peuvent améliorer significativement les ressources et les pratiques pédagogiques, faciliter la tâche du personnel enseignant, libérer davantage de temps pour le consacrer à l'élève, faciliter les communications et favoriser des relations plus soutenues avec les parents. Toutefois, la responsabilité du changement ne peut reposer sur les seules épaules du personnel enseignant. L'utilisation optimale du numérique à des fins d'enseignement et d'apprentissage requiert d'abord que soient offerts une formation, un accompagnement et un soutien techniques et pédagogiques adéquats.

ORIENTATION 2.3

ÉLABORER DES PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DIVERSIFIÉS, AXÉS SUR LES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC ET LES INTÉRÊTS DES PERSONNES

La formation professionnelle joue un rôle essentiel dans la réussite éducative des jeunes et des adultes de même que dans le développement socioéconomique des régions et du Québec et l'essor de notre société. Elle doit concilier, de manière équilibrée, les priorités de développement du Québec et les besoins du marché du travail ainsi que les intérêts, les capacités et les aspirations personnelles et professionnelles des individus. À cet égard, les parcours de formation professionnelle incluent des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat et le soutien à la réalisation de projets entrepreneuriaux.

Les parcours de formation professionnelle doivent permettre d'accueillir avec toute la souplesse requise, notamment par des modalités de prestation innovantes, une grande diversité de personnes présentant différents besoins de formation, et leur offrir le soutien et l'accompagnement nécessaires à leur réussite. Ils doivent répondre à ces besoins, notamment aux besoins réels de filles et de femmes qui veulent poursuivre leurs études et à qui on pourrait être tenté de proposer des formations professionnelles traditionnellement féminines. Plusieurs jeunes et adultes arrivent à la formation professionnelle ou y reviennent en empruntant des trajectoires atypiques ou non conventionnelles. Il faut reconnaître leurs expériences et leurs compétences pour leur en faciliter l'accès ainsi que leur parcours.

La formation professionnelle permet à bon nombre de personnes de développer tout leur potentiel et de devenir des citoyennes et des citoyens actifs sur le marché du travail. Elle permet à certaines d'entre elles de réorienter leur carrière ou d'avancer sur le plan professionnel et constitue, pour d'autres, un tremplin vers la poursuite des études. Dans tous les cas, il est primordial aujourd'hui de lui redonner la place qui lui revient, soit celle d'une formation d'avenir pouvant mener rapidement au marché du travail ou à des études plus poussées. En ce sens, il faut en faciliter l'accès et favoriser la transition, au besoin.

Par ailleurs, plusieurs des enjeux et des orientations de la présente politique s'appliquent à la formation professionnelle. Cela signifie qu'il faudra déterminer les moyens permettant à plus de personnes d'accéder à des parcours de formation professionnelle qui correspondent à leurs champs d'intérêt et à leur réalité, d'intervenir rapidement auprès des élèves en formation professionnelle, de les accompagner dans leur parcours scolaire, d'adapter les services aux besoins, de favoriser la mobilisation de tous les intervenants et de renforcer les liens entre les centres de formation professionnelle et les entreprises, notamment en ce qui concerne l'offre de stages.